

Séance Ordinaire du mercredi, 25 octobre 2017
19 heures
À la Salle du Conseil de la MRC
260B rue St-Pierre, Saint-Constant

1. DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE TOUTES LES MUNICIPALITÉS

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 4.1. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2017
- 4.2. Adjudication d'un contrat de services professionnels - Audit des états financiers
- 4.3. Dépôt du rapport financier trimestriel au 30 septembre 2017

5. DEMANDES D'APPUI ET CORRESPONDANCE

6. AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA

- 6.1. SAINTE-CATHERINE: Règlement de zonage #2009-Z-56 adopté le 12 septembre 2017
- 6.2. SAINTE-CATHERINE : Règlement de zonage #2009-Z-57 adopté le 3 octobre 2017

7. PLANIFICATION DU TERRITOIRE

- 7.1. RÈGLEMENT numéro 192, édictant le schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Roussillon

8. GESTION DES COURS D'EAU

- 8.1. Demande d'entretien de la branche 7 du cours d'eau Turgeon
- 8.2. Octroi de contrat: appel d'offres public #2017-07 : stabilisation des rives de la rivière Saint-Jacques à La Prairie

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 9.1. FDCU - Demande de la ville de Sainte-Catherine
- 9.2. FDCU - Demande de la ville de Mercier
- 9.3. Programme d'aménagement durable des forêts pour la Montérégie
- 9.4. Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie
- 9.5. Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries
- 9.6. Implantation d'un centre de recherche sur les lagunes de Mercier
- 9.7. Implantation d'un incubateur technologique Chambre de Commerce et de l'industrie Royal Roussillon

10. CULTURE

11. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 12.1. Soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier

13. APPROBATION DES COMPTES

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

17. DES CONSEILLERS DE COMTÉ DU SECTEUR RURAL

18. ORDRE DU JOUR

19. CORRESPONDANCE

20. APPROBATION DES COMPTES

21. VARIA

22. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

23. LEVÉE DE LA SÉANCE